

BUREAU FEDERAL

Réunion du 30 Mai 2012 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE,
Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME.

Invités : MM. Jean-Yves GUINCESTRE et Alain BERAL

Excusés : M. Rémy GAUTRON et Mme Cathy GISCOU.

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Alain GAROS, Gilles THOMAS, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.
Mme Céline PETIT.

Assistent en partie : MM Sébastien DIOT et Pierre HERMANN.

1 - Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Fédéral et excuse Rémy GAUTRON Alain BERAL et Cathy GISCOU.

Le Bureau Fédéral remercie toutes les personnes qui ont œuvré sur l'organisation des 10 jours du basket à Paris, pour tout le travail réalisé sur l'ensemble de l'opération.

2 - Dossiers Spécifiques.

- FIBA Europe.

Jean-Pierre SIUTAT informe avoir assisté au Bureau Central FIBA Europe le 18 Mai dernier, lors duquel la mise à pied du Secrétaire Général de FIBA Europe a été confirmée (vote à bulletin secret).

3 - Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- Point sur la situation des clubs.

Philippe LEGNAME explique qu'une étude a été menée en commun avec la Commission Contrôle de Gestion. Il communique des informations :

- Concernant les Championnats de France féminins, certains clubs remettent en cause la formule, qui engendrerait des déplacements trop longs sur la seconde phase.
- Clubs accédant de MN1 en Pro B : Charleville et St Quentin.
- Clubs accédant de NM2 en NM1 : St Chamond – Monaco – La Rochelle – Rennes
- Clubs montant de LF2 en LFB : Toulouse MB et Perpignan Basket.
- Concernant la NF1 et la NM1, les championnats ne sont pas terminés.

Marie-Noëlle SERVAGE communique les informations données par la Commission Contrôle de Gestion :

- En LFB : 11 clubs sont en règle.
- En LF2 : Nice est en règle et la décision de Lyon est en délibéré.

Concernant la trésorerie Fédérale, Marie-Noëlle SERVAGE communique la liste des clubs qui ne sont pas en règle (Armentières, Brest, Clermont Ferrand, Sant Amand, Lyon, Nice, Le Havre) et informe de quelques retards dans les échéanciers en cours.

Par ailleurs, le club de Saint Etienne semble avoir une dette au niveau de la Ligue Régionale et du Comité Départemental.

Club de Brest :

Le club évolue en NM1 (la SASP gère les droits sportifs). Une mise en liquidation judiciaire a été prononcée le 25 Mai 2012. L'association support souhaite récupérer les droits sportifs.

La Commission Contrôle de Gestion, réunie les 6 et 7 Juin prochains, fera un état précis du dossier financier. Le Bureau Fédéral pourra ensuite statuer valablement sur la demande de l'association.

- Informations Générales.

Marie-Noëlle SERVAGE expose les demandes :

- Demande d'union Pontoise Andrèzieux Basket pour une 2^{ème} équipe senior en NM3. Le dossier est complet et pérenne. La Commission Fédérale Juridique émet un avis favorable à la demande.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- Demande d'union HTV la Seyne pour une 2^{ème} équipe senior féminine. Le dossier est complet. La Commission Fédérale Juridique émet un avis favorable et estime qu'il est nécessaire de poursuivre la formation des jeunes joueuses du basket féminin dans le Sud-est.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

4 - Pôle 1 – Haut Niveau

- Ligue Féminine de Basket.

Projet d'union Lyon / Challes :

Marie-Noëlle SERVAGE informe que la FFBB a été sollicitée par les deux présidents de clubs pour ce projet d'union, pour avoir des éléments et pouvoir travailler ensemble. L'Avocat Conseil de la FFBB s'est rendu sur place pour étudier les différentes situations.

Le projet sportif n'a pas encore été transmis à la Commission Fédérale Juridique, qui ne peut donc pas émettre un avis.

Un courrier simple a été transmis la semaine dernière à la Commission Fédérale Juridique pour faire le point de la situation et demandant :

- Une dérogation sur la production des documents et du dossier de demande.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Une dérogation sur le positionnement géographique.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Une dérogation pour engager plus d'équipes en Championnat de France.

Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Dispositions réglementaires :

Thierry BALESTRIERE informe que la LFB et la Commission Fédérale Juridique travaillent sur l'intégration des dispositions du Gentleman Agreement dans le règlement de la Ligue Féminine de Basket.

Accord de principe du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Il propose l'article 507.4 modifié pour validation (Annexe 1).

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Qualifications Européennes :

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que 2 équipes de LFB disputeront l'EuroLeague Féminin et qu'il a demandé une invitation pour une 3^{ème} équipe.

Thierry BALESTRIERE informe que les clubs de LFB concernés par les Coupes d'Europe ont été questionnés pour connaître leurs intentions.

- Ligue Nationale de Basket.

Informations :

Alain BERAL communique des informations sur la Ligue Nationale de Basket :

- Il soulève le problème survenu entre un arbitre et un assistant coach. C'est extrêmement regrettable.
- Wild Cards Pro A : le bureau du Directeur des Sports du Ministère a donné un avis favorable sur les invitations en Pro A.
- Signature d'un partenariat avec Disneyland Paris pour l'organisation de la Leaders Cup Disney LNB (ancienne semaine des AS) et de différentes manifestation et animation à l'entrée du parc. Le groupe Disney souhaite développer ce partenariat au maximum (ligne de produits, de vêtements, etc...).
- Des négociations sont actuellement en cours avec le groupe Canal pour s'associer à cette manifestation.

Qualifications Européennes :

Alain BERAL rappelle que le club Champion de Pro A est proposé en Euroleague et que le Vice Champion est proposé au tour préliminaire de l'Euroleague. Un retour de la FIBA Europe est attendu pour les autres compétitions européennes.

5 - Pôle 2 – Formation (B.GAVA)

- FBI (V2).

Bernard GAVA informe de la logistique de mise en œuvre des formations FBI (V2) en collaboration avec les Ligues Régionales.

- Validation des formateurs.

Bernard GAVA propose de valider la liste des formateurs.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Jean-Pierre de VINCENZI informe qu'un camp privé d'arbitrage utiliserait des images des RTZ, arbitres salariés de la FFBB.

Jean-Pierre SIUTAT demande qu'un état des lieux de la situation soit réalisé.

Bernard GAVA souhaite rappeler que toutes les demandes de formation et de formateurs doivent passer par le Pôle 2.

- Université d'Eté 2012.

Bernard GAVA propose aux membres le programme, le planning et les intervenants, formateurs validés par le Conseil de Validation des Formations (CVF), des universités d'été à ST OURS LES ROCHES dans le PUY de DOME. Il précise que les inscriptions se font en ligne et qu'il faudra différer la date limite jusqu'à mi-juillet à cause des élections dans les ligues et les comités.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Commission Technique fédérale.

Bernard GAVA informe que lors de sa réunion du 18 Mai 2012, la Commission technique a constaté que la majorité des entraîneurs présente le niveau de qualification exigé. La situation particulière de 4 clubs a été examinée, dont celle du CGO Bihorel (non participation de l'entraîneur au WEPS et non réponse aux deux lettres envoyées en recommandé avec accusé de réception). La Commission Technique propose de sanctionner le club, conformément à l'article 7 du Statut de l'Entraîneur d'une amende de 1.350€.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

6 - Pôle 3 – Marketing et Communication.

- Euro 2013 Féminin.

Jean-Pierre HUNCKLER fait le point sur les dossiers en cours :

- Validation des photos de la ligne de vêtement qui seront mis en vente lors de l'Assemblée Générale d'Arcachon à la Boutique dédiée Euro 2013 Féminin.
- Une rencontre a eu lieu avec 3 députés européens à Strasbourg afin de tenter de trouver des aides.
- Le COL (exécutif) se réunira le 18 Juin prochain.
- Les conventions entre le COL et les COS seront signées lors de l'Assemblée Générale à Arcachon.

- Point sur les 10 Jours du Basket à Paris.

Raymond BAURIAUD fait le point sur les opérations qui se sont déroulées durant les 10 jours du Basket à Paris :

- Les opérations se déroulant sur le Parvis de l'Hôtel de Ville ont été réduites de 2 jours en raison de l'investiture du nouveau Président de la République.
- Un très bon fonctionnement des finales à Bercy avec 10 finales organisées en 3 jours.
- Un énorme travail de communication a été réalisé en amont sur la famille Basket.
- Les finales du dimanche se sont jouées à guichet fermé, grâce notamment à une excellente couverture médiatique.
- Les finales ont reçues la visite de deux Ministres, nouvellement nommées (Ministre des Sports et Ministre de la Justice).
- Très bonne évolution de l'opération, au fil des années.

En 2013, les finales Coupes de France se dérouleront à Bercy les 4 et 5 Mai.

Bercy sera en travaux pour 2 ans après l'édition 2013 des finales des Coupes de France. Il faut mener une réflexion sur les éditions 2014 et 2015, pour une organisation à Paris, ou en province.

Jean-Pierre SIUTAT confirme qu'il faut étudier ce problème très rapidement.

- CFBB : Validation du parrain de la promotion 2012/2013.

Françoise AMIAUD propose de nommer la promotion du Centre Fédéral du Basketball de l'INSEP, pour la saison 2012/2013, Jim BILBA.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

7 - Pôle 4 – Territoire.

- Commission Sportive.

Philippe LEGNAME communique un point sur la fin des championnats.

Suite à la demande de certains clubs, il propose de modifier la formule finale du Championnat de NF3 et notamment le tournoi à 4 qualifiant 2 équipes pour les ½ finales et finales du Championnat, en supprimant les rencontres du dimanche (classement).

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

La rédaction réglementaire sera transmise à la Commission Juridique.

- 3x3 : point.

Alain GAROS explique que la mise en place du site Internet prend un peu plus de temps que les prévisions initiale mais il devrait être opérationnel sous peu et sera bientôt mis à disposition des organisateurs de tournois. Il faudra préparer un document de présentation et d'utilisation du site simple et pédagogique.

Pierre COLLOMB propose également de mettre en place un document regroupant l'ensemble des questions pratiques.

- CFAMC : cadre de désignation des OTM, premières réflexions.

Jean-Pierre SIUTAT informe que 2 conférences téléphoniques ont eu lieu depuis le Comité Directeur du 18 mai dernier. Il est nécessaire de rappeler que le cadre de désignation est défini par la COTM. Les désignations se feront au plan régional (par les Ligues Régionales) en relation avec la Zone et sous couvert de la FFBB.

Une discussion s'engage.

Ce point sera de nouveau porté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

- Feuille de marque électronique.

Sébastien DIOT explique que le projet a été réalisé en collaboration avec une école d'ingénieur et qu'une présentation du produit a été faite avec la Commission Sportive.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'il s'agit d'un ancien dossier, repris afin d'en terminer le développement et pouvoir enfin en faire le déploiement. FIBA Europe travaille sur un projet identique. Quand le projet sera terminé, une stratégie de diffusion sera élaborée.

Pierre HERMANN fait une démonstration des différentes possibilités aux membres du Bureau Fédéral.

Des questions sont posées à Sébastien DIOT et Pierre HERMANN.

Une présentation de ce projet sera faite sur un stand du Forum de l'Assemblée Générale d'Arcachon.

8 – Administration Fédérale.

Jean-Pierre de VINCENZI explique qu'une étude est en cours pour la sécurisation du bâtiment.

Relations collectives:

- Négociation (en cours) d'un accord sur les salaires.
- Fin de la période de modulation au 31 mai: nécessité de revoir l'accord d'aménagement du temps de travail. La négociation débutera en octobre 2012.

Départ et recrutements en cours:

- Départs de Boris VLADIC (Pôle CME) et Jessy Saint Saint Cyr (Pôle Formation)
- Recrutements: Chargé de Communication, Cadre Technique CTAHN et Cadre Administratif CEDAHN

Nouveau salarié :

- Nicolas GRILLERE : Développeur Centre Ressource (remplacement de Jessy Saint Cyr).

Nouveaux stagiaires :

- Ann-Sophy CICOFRAN: en stage au service communication du 1^{er} juin au 31 aout
- Tanguy PAQUIN: en stage au Service Juridique et Règlementaire du 1^{er} juin au 13 juillet
- Margot GERARD: en stage au Service Juridique et Règlementaire du 29 mai au 22 juin

7 - Questions diverses.

Bernard GAVA : une réunion est prévue le 12 Juin prochain avec l'UNSS pour travailler sur la saison prochaine.

Sophie GABORY doit assister à l'AG du CD de l'Indre pour représenter le Président. Elle informe qu'à ce jour, il n'y a pas de candidat pour remplacer le Président du Comité.

Pierre COLLOMB : concernant la gestion de fin de saison, le raccourcissement du recours gracieux est visiblement possible. Il faut donc réétudier les différentes possibilités pour faire une proposition au Comité Directeur du 24 Juin 2012 à Arcachon.

Jean-Marc JEHANNO : Logiciel CEGID : réalisation d'une vidéo de présentation et intégration possible du logiciel de paye pour ceux qui le souhaitent.

Marie-Noëlle SERVAGE : il va falloir lancer l'appel à candidature pour l'organisation des deux prochaines éditions des finales de TIL.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 22 Juin 2012 à Arcachon.